

MARS-AVRIL

20  
26

INFO+ 



UN 60<sup>ème</sup> CONGRÈS À LA HAUTEUR DE NOTRE HISTOIRE...

Le congrès du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'APMLQ+ s'est conclu sur une note des plus positives. Cette édition anniversaire a su rassembler un nombre croissant d'entrepreneurs, confirmant une tendance encourageante : année après année, votre présence augmente, témoignant d'un engagement toujours plus fort envers notre association et notre industrie. Ce succès collectif démontre que, même après six décennies, notre réseau demeure bien vivant, mobilisé et tourné vers l'avenir.

À cette date, la tenue des assemblées générales annuelles de chacun des secteurs est derrière nous, permettant à tous les membres de faire le point sur les enjeux propres à leurs réalités respectives et de poursuivre les échanges essentiels au développement de notre industrie. Nous soulignons également la réélection de Jasmin à titre de président de l'APMLQ+, preuve de la confiance renouvelée des membres envers son leadership et son engagement.

Parallèlement à cet événement marquant, plusieurs dossiers importants continuent d'évoluer. La rencontre du comité consultatif de la SAAQ a notamment été fortement axée sur les modifications à venir concernant le transfert du contrôle routier vers le ministère de la Sécurité publique. Cette transition soulève plusieurs enjeux, notamment en ce qui concerne l'encadrement par des agents désormais armés, à l'image de ceux de la Sûreté du Québec, des agents de la faune et des contrôleurs routiers. Nous suivons ce dossier de près afin de bien représenter vos intérêts dans ce contexte de transformation.

Du côté des travaux sectoriels, le comité tripartite du printemps s'est tenu récemment. Bien que peu de développements majeurs en soient ressortis pour le moment, les discussions se poursuivent et nous demeurons vigilants quant aux orientations futures.

Sur le plan technologique, le développement du rapport d'opération hivernale par Exalt progresse de façon très satisfaisante. Cet outil prometteur devrait être pleinement fonctionnel dès la prochaine saison de déneigement. Il s'agit d'un pas important vers une meilleure structuration et un suivi plus rigoureux des opérations. Dans cette même optique, nous évaluerons la possibilité d'adapter ce type de rapport à certaines opérations courantes, notamment pour les entreprises n'utilisant pas Isaac.

Enfin, plusieurs objectifs de développement demeurent au cœur de nos priorités. Des travaux de clarification de la réglementation de l'APMLQ+ en lien avec les différents secteurs sont en cours, tout comme l'élaboration de procédures de fonctionnement plus uniformes et mieux définies.

Les clauses carburant figurent également parmi nos dossiers prioritaires pour chaque secteur. Dans un contexte de forte volatilité des marchés, notamment en raison des tensions et conflits affectant le détroit d'Ormuz, il est essentiel de poursuivre nos démarches afin d'assurer des mécanismes d'ajustement justes et adaptés à la réalité de chacun de nos membres.

Ensemble, continuons de bâtir une industrie solide, structurée et prête à relever les défis de demain.

Transparence Expertise Audace Engagement Transparence Expertise Audace

**8 COACHS ET 22 OPÉRATEURS DE PLUS...**

**APPBQ / ACPA**



En présentiel au Congrès 2026  
DELTA, Trois-Rivières

*OPÉRATEUR CERTIFIÉ APPBQ/ACPA EN POMPAGE DE BÉTON (POMPE À MÂT)*



# Golf du Manoir Richelieu

## Vélo-Golf APMLQ+

18 septembre 2026



**Mettez cette date à votre agenda !**



## Des activités enrichissantes pour le CEAAQ

Le CEAAQ poursuit activement sa mission de formation et de développement des compétences, notamment à travers une programmation dynamique offerte lors du récent congrès ainsi que par des initiatives structurantes sur le terrain.

Dans le cadre du congrès, deux formations ont particulièrement retenu l'attention des participants. La première, intitulée « Plans d'installation septique : quelles informations essentielles doit-on y retrouver », présentée par Christian Vézina, a permis de rappeler les éléments clés à intégrer dans la conception et la présentation des plans. Une formation concrète et directement applicable, qui a su répondre aux préoccupations des professionnels du milieu.

La seconde formation, « Les pièges à éviter en projets d'assainissement autonome », offerte par Christopher Jean de Soluo, a mis en lumière les erreurs fréquentes observées sur le terrain. Les participants ont pu bénéficier d'un retour d'expérience précieux, leur permettant d'anticiper et d'éviter certaines problématiques dans leurs propres projets.

Nous tenons à remercier chaleureusement ces conférenciers de qualité, dont l'expertise et la générosité contribuent à rehausser le niveau de connaissance au sein de notre industrie.

Par ailleurs, le CEAAQ a franchi une étape importante avec la tenue de sa toute première formation au centre de formation d'EnviroCompétences, en collaboration avec MEI. Cette journée de formation en présentiel, qui s'est déroulée le mercredi 29 avril dernier, marque le début d'une série d'initiatives visant à offrir des formations pratiques, accessibles et adaptées aux réalités du terrain.

Le CEAAQ continue ainsi de s'affirmer comme un acteur clé en matière de formation spécialisée, au bénéfice de tous les professionnels œuvrant en assainissement autonome.



# PARTENAIRES, BÉNÉVOLES, EXPOSANTS ET PARTICIPANTS

# Merci !



## Déneigement résidentiel : l'OPC qui crée un déséquilibre préoccupant

Parution à Radio-Canada Mauricie

La position de l'Office de la protection du consommateur (OPC) interdisant l'utilisation de clauses carburant dans les contrats de déneigement résidentiel soulève de vives inquiétudes au sein de l'industrie. Si l'objectif de protéger les consommateurs contre des frais imprévus est louable, ses effets concrets sur les entrepreneurs spécialisés en déneigement risquent d'entraîner une iniquité importante.

Le déneigement est une activité hautement dépendante des conditions climatiques... mais aussi des fluctuations du prix du carburant. Or, depuis quelques années, ces coûts connaissent des variations marquées, difficiles à prévoir et encore plus à absorber pour les petites et moyennes entreprises. Les clauses carburant permettaient justement d'ajuster les contrats en fonction de cette réalité économique, en toute transparence.

En interdisant ces clauses dans le secteur résidentiel, l'OPC impose un cadre rigide qui ne tient pas compte des risques assumés par les entrepreneurs. Ces derniers doivent désormais fixer leurs prix en début de saison sans possibilité d'ajustement, peu importe l'évolution des coûts.



## Suite...

Résultat : plusieurs seront contraints de hausser leurs tarifs de base pour se protéger, pénalisant ainsi... les consommateurs que l'on souhaitait initialement protéger.

Cette décision crée également une iniquité entre les différents marchés. Dans les secteurs commercial et municipal, les clauses carburant demeurent permises, reconnaissant implicitement la légitimité de ce mécanisme. Pourquoi alors en priver le marché résidentiel, où les marges sont souvent plus serrées et les entreprises plus vulnérables? Au-delà de la question financière, c'est toute la viabilité du modèle d'affaires de nombreux entrepreneurs qui est en jeu. Certains pourraient choisir de se retirer du marché résidentiel, réduisant ainsi l'offre de services et limitant le choix pour les citoyens.

L'industrie du déneigement ne demande pas un traitement de faveur, mais une reconnaissance des réalités économiques qui la régissent. Une approche équilibrée, permettant l'encadrement des clauses carburant plutôt que leur interdiction pure et simple, offrirait une meilleure protection pour toutes les parties.

En voulant corriger une situation, l'OPC risque d'en créer une autre : celle d'un marché déséquilibré, où l'incertitude repose désormais sur les épaules de ceux qui assurent, hiver après hiver, la sécurité de nos entrées et de nos quartiers.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Associés



#### Excellence Peterbilt

Sainte-Julie  
450 649-3221



#### Énergies Sonic inc. (Filgo)

Sainte-Marie  
418 387-5449 poste 5007



#### Centre du camion Gamache inc.

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix  
450 246-3881



#### Hymec inc.

Trois-Rivières  
819 375-0236



#### Les Câbles Ben-mor inc.

Saint-Hyacinthe  
450 778-0022



### Réguliers



#### Béton Fortin inc.

Amos  
819 732-6415



#### Puits Labrecque

Magog  
819 570-2881



#### Garant GP

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
418 271-7161



#### Transport Excavation M.Bouchard

Girardville  
418 258-3348



### Réguliers



#### Transport Huard

9191-1925 Québec inc. Sainte-Pie  
514 502-4407



#### Co. Direct VS Liquidation inc.

Montréal  
438 364-7386



#### Grues Beausini inc

Dolbeau-Mistassini  
418 276-6387



#### Grues Orion inc

Shawinigan  
819 699-5791



#### Grues MT (2025)

9027-7369 Québec inc. Val-Morin  
819 322-7610



#### Grues Villiard

9394-9287 Québec inc. Saint-Aimé  
450 881-4625



#### Transport Baie-Comeau

Baie-Comeau  
418 296-5229



#### 9419-6318 Québec inc.

Thetford Mines  
418 814-0771



#### Les Excavations Y. Latulippe inc.

Vallée-Jonction  
418 253-6185



#### Groupe AllaireGince infrastructures

Granby  
450 378-7226



### Réguliers



#### Drainage Laporte inc.

Sainte-Élisabeth  
(450) 759-2437



#### ESC déneigement

Saint-Jérôme  
(450) 565-9651



#### Le Groupe Neault inc.

Trois-Rivières  
819 373-8998



#### Déneigement Lareault & Rivest

Repentigny  
(450) 654-1750



#### Urgence Piscine

Terrebonne  
514 990-3178



#### Les entreprise ASL

Saint-Jérôme  
450 530-3021



#### Entreprise D-Neige inc.

Laval  
514 475-2937



#### Déry et fils inc.

Pointe-Calumet  
514 232-0508



#### 9202-5634 Québec inc.

Sainte-Julie  
514 809-7458



#### 9352-7901 Québec inc.

L'Assomption  
450 803-3689



#### Déneigement Méo inc.

Sainte-Sophie  
450 712-3116



Simon Pouliot  
Chargé de comptes

B 418-456-8855  
2500, Boulevard Daniel-Johnson, Suite 500, Laval, Québec H7T 2P6

© simon.pouliot@michelin.com      🌐 michelin.com



Votre  
machinerie  
lourde mérite une  
assurance solide

**Benoit St-Germain**  
C.d'A.Ass. PAA CRM  
514 374-9944, poste 238  
bst-germain@fort.ca